

Infrastructures pastorales dans le département de la Donga

Partenariat Organisations de Producteurs et Inter-collectivités pour la filière bétail-viande du Nord Bénin

Le travail mené en Afrique de l'Ouest par Acting For Life et ses partenaires autour d'un développement territorial de la filière agropastorale repose sur la structuration d'un partenariat public/privé entre les collectivités territoriales et les Organisations de la Société Civile (OSC). Ce dispositif est en partie financé par un accroissement des recettes fiscales sur les infrastructures marchandes agropastorales grâce au travail d'animation et de suivi mené par l'OSC.

En Afrique de l'Ouest, la filière bétail repose sur un mode de production extensif. Stratégie optimale pour accéder aux différentes ressources en eau et en pâturage disséminées ici ou là en fonction des pluies, la mobilité est garante de la survie des troupeaux et d'un accroissement de la productivité. Elle est également au cœur des circuits commerciaux et génère de nombreuses retombées économiques sur les territoires de passage. L'étude menée par AFL en 2014-2015 auprès de 386 familles transhumantes a révélé qu'elles dépensaient pour un demi-milliard de Fcfa sur les territoires d'accueil et vendaient des animaux pour un même montant. La vente et l'achat des animaux au niveau des marchés à bétail peuvent également être une ressource importante de fiscalité pour les communes des pays d'accueil. La filière génère également une multitude d'emplois directs et indirects: commerçants, courtiers, bouviers, bouchers mais aussi tresseurs de cordes, tailleurs de bâtons, assistants au convoyage de camions sans parler de tous les emplois générés par les marchés à bétail. La filière permet également d'accéder à des protéines animales

tant au niveau des territoires ruraux que des grands centres urbains. En complexifiant la mobilité, la dégradation du contexte sécuritaire a occasionné une augmentation moyenne du prix de la viande rouge sans os de 500 Fcfa sur l'ensemble des territoires.

Un triple ancrage institutionnel

Cette mobilité oblige à une approche intégrée des investissements pastoraux sur le territoire concerné par les déplacements des troupeaux. En effet, les infrastructures de commercialisation (marchés à bétail, quai d'embarquement) ou nécessaire à la production (aires de pâture, points d'eau, pistes à bétail, parcs de vaccination...) sont totalement interdépendantes. Ainsi, un marché doit être alimenté par des pistes à bétail, y compris les pistes de transhumance qui les approvisionnent lors des remontées. Le développement de la filière doit donc être pensé à une échelle territoriale impliquant le plus souvent plusieurs communes.

La pérennité des différents aménagements nécessite donc un triple ancrage institutionnel. Les collectivités territoriales (les communes), les organisations de producteurs

(OP) et les services techniques déconcentrés des ministères chargés de l'élevage. Ces derniers assurent la continuité et la cohérence de la politique nationale et mettent leur expertise à la disposition de l'inter-collectivité. Les OP, quant à elles, apportent leur connaissance des pratiques et stratégies des éleveurs, agriculteurs et commerçants pour faire face aux difficultés. Elles interviennent pour faciliter la sécurisation d'un foncier pastoral (aires de pâtures et de repos), pour prévenir des difficultés d'accès à l'eau... Le rôle des OP lorsqu'elles interviennent pour régler des conflits, que ce soit sur les infrastructures marchandes ou les aménagements agropastoraux doit être contractualisé avec l'inter-collectivité. Les recettes tirées des infrastructures marchandes sur le territoire de l'inter-collectivité permettent de rémunérer les OP pour leur suivi.

Retour d'expérience sur la filière bétail-viande au nord-Bénin

Au nord-Bénin, en décembre 2017, les autorités communales de Matéri, Cobly et Tanguiéta membres de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale de la Pendjari

(EPCI-Pendjari) ont signé une convention test d'un an avec l'Union Départementale des Organisations Professionnelles d'Éleveurs de ruminants de l'Atacora/Donga (UDOPER AD) avec un engagement financier d'1,8 millions de Fcfa. À travers ce financement, les communes membres de l'EPCI accordent un mandat d'animation de la filière sur leur territoire à l'UDOPER AD. Cette convention a été renouvelée en 2018 pour deux ans. Chaque année le mandataire, l'UDOPER AD présente une analyse de la filière concernant l'année écoulée et fait des recommandations à destination des membres de l'EPCI.

De nombreux enseignements peuvent être tirés après quasiment deux années de contractualisation entre une inter-collectivité et une OP. La principale difficulté réside dans la nécessité de sensibiliser les nouveaux élus à chaque élection, travail parfois long et fastidieux. Malgré cette difficulté, de nombreux éléments positifs ressortent de ce dispositif.

Un meilleur suivi des infrastructures agropastorales

De l'avis des élus, cette convention améliore le suivi et leur compréhension de la dynamique agropastorale sur leur territoire. L'UDOPER AD présente son rapport annuel lors d'un atelier réunissant une cinquantaine de participants (élus, autorités déconcentrées, autorités traditionnelles, membres de la société civile). Ce bilan très détaillé donne une compréhension d'ensemble de la filière tout en saisissant les évolutions sur chaque infrastructure marchande.

Améliorer les recettes sur certaines infrastructures marchandes

Le suivi statistique met en avant le travail d'animation et de sensibilisation mené par l'UDOPER auprès des acteurs des marchés à bétail. Ainsi, pour le marché à bétail de Matéri, sur les trois dernières années on constate une nette amélioration des recettes fiscales. S'élevant à un peu plus de 7 millions de Fcfa en 2017, elles sont de 8 601 600 en 2019. C'est cette augmentation des recettes fiscales des

communes qui facilitent leur participation financière au niveau de l'EPCI et assurent un renforcement de la cohésion intercommunautaire. En effet, les communes accroissent d'autant leurs investissements socio-communautaires au bénéfice de l'ensemble de la population.

LA PRINCIPALE DIFFICULTÉ RÉSIDE DANS LA NÉCESSITÉ DE SENSIBILISER LES NOUVEAUX ÉLUS À CHAQUE ÉLECTION, TRAVAIL PARFOIS LONG ET FASTIDIEUX

Une compréhension affinée de la dynamique de la filière

La dynamique de la filière agropastorale ne peut être comprise en la limitant uniquement au territoire de l'EPCI Pendjari. Elle dépend fortement de la situation dans les pays frontaliers, en amont, au niveau des pays sahéliens approvisionnant les marchés à bétail lors de la transhumance ou, en aval, au niveau du Nigéria, principal marché terminal pour les animaux. Ainsi, au niveau du quai de Tanguiéta les animaux sont embarqués principalement vers Savé dans le département des Collines au Bénin. À Savé, les animaux sont débarqués et sont convoyés à pied vers le Nigeria. Or, à partir de décembre 2015 la dévaluation va rendre le marché nigérian beaucoup moins attractif. Une partie des animaux seront convoyés vers le Ghana via le Togo. Elle reprend véritablement en 2019.

Une diminution des conflits

L'absence d'un foncier pastoral délimité conduit souvent à des tensions agriculteurs/éleveurs autour de l'usage des ressources. Pour limiter ces tensions, il convient de sé-

curiser ce foncier mais surtout de disposer d'organisations à même d'intervenir rapidement afin de trouver des sorties de crises concertées.

Certes, cette diminution n'est pas exclusivement liée au travail d'animation de la filière par l'UDOPER. D'une part, d'autres acteurs et programmes interviennent sur ce territoire et participent à la diminution des tensions et, d'autre part, les dynamiques des conflits sont souvent très complexes et leurs causes pluri-factorielles. Toutefois, il est également certain que l'existence d'aménagements agropastoraux fonctionnels facilitant la mobilité du bétail et les interventions de l'UDOPER/ANOPER pour pacifier les tensions contribue fortement à la diminution des conflits.

Renforcer le positionnement et les capacités de l'OP

Les données produites par l'UDOPER permettent également de renforcer la reconnaissance des OP auprès des élus et des administrés. Elles viennent compléter l'expertise des services techniques de l'État. À travers le financement reçu de l'EPCI, l'OP renforce les services qu'elle rend à ses membres.

Consolider une communauté d'intérêt

L'objectif principal de cette collaboration est d'assurer un développement cohérent et pérenne de la filière agropastorale, crucial pour le développement socio-économique des territoires. Cette entrée permet d'associer des acteurs de catégories diverses ne se limitant pas aux élus et aux OP autour d'un intérêt commun. L'ensemble des administrés peuvent accéder à ces informations à travers la participation aux ateliers-bilan annuels et la diffusion par communiqués radios des informations principales concernant la filière agropastorale. ■

Cédric Touquet

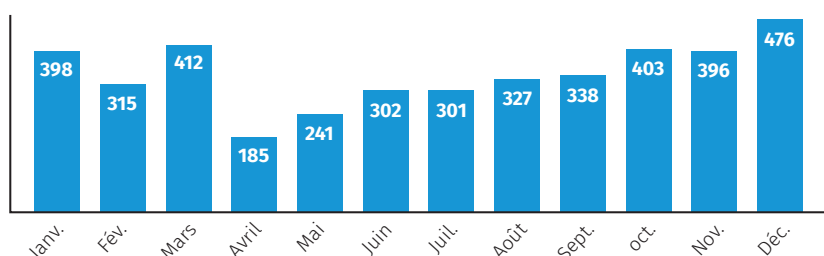


ctouquet@acting-for-life.org
Responsable des Programmes Agropastoraux,
Acting For Life

EN SAVOIR PLUS :

Vidéo de présentation de l'approche territoriale mise en place : <https://bit.ly/3x1RGEY>
Capitalisation sur la mobilité du bétail d'AFL : <https://bit.ly/3oJ8ywl>

Animaux vendus sur le marché à bétail de Matéri en 2019



Source : AFL